

CERTIFICAT UNIVERSITAIRE EN EXPERTISE JUDICIAIRE COMPTABLE

Sous la direction de **Dominique MOUGENOT**, Juge au Tribunal de commerce de Mons, Maître de conférence aux FUNDP (Namur)

I. PRÉSENTATION

Organisme de formation continuée des **Facultés Universitaires Catholiques de Louvain – site de Mons**, les Ateliers proposent aux professionnels du chiffre une formation qualifiante intitulée « **certificat universitaire en expertise judiciaire comptable** ».

A l'heure actuelle, le titre d'expert judiciaire n'est pas reconnu. N'importe qui peut se voir confier une telle mission. Cette situation ne perdurera pas éternellement. Dès lors, il est important que les personnes intéressées par l'expertise judiciaire acquièrent les connaissances juridiques et pratiques qui leur permettront d'exercer pleinement leur mission. A terme, il est vraisemblable que seuls ceux qui auront suivi ce type de formation se verront reconnus.

Cette formation s'adresse aussi à toute personne susceptible d'être impliquée dans une expertise judiciaire ou ayant des clients qui se trouvent dans une telle situation, de manière à les assister utilement.

A la fin de la formation, les participants doivent être capables de mener à bien une expertise en qualité d'expert judiciaire ou de conseil technique d'une partie, quel que soit le contexte (civil ou pénal).

Patrick JAILLOT

*Expert-comptable - Conseil fiscal
Responsable scientifique du CeFIAD*

II. OBJECTIFS

L'ambition est triple :

- Donner aux participants quelques bases juridiques, spécialement en droit de la procédure civile et pénale, permettant de comprendre le contexte dans lequel l'expertise judiciaire comptable se développe et les principes qui lui sont applicables ;
- Leur donner une connaissance assez poussée des règles légales applicables à l'expertise judiciaire, tant en matière civile que pénale, ainsi qu'aux formes non judiciaires d'expertise ;
- Leur permettre d'acquérir une connaissance pratique de l'expertise par une étude de dossiers et des échanges avec des praticiens (déroulement concret d'une expertise, difficultés prévisibles, trucs et astuces...).

III. ORGANISATION

La formation de 60 heures s'échelonne sur un semestre à raison d'une session de 10 heures par mois (vendredi de 9h à 16h et samedi de 8h30 à 12h30).

Elle commence en janvier.

S'il le souhaite, le professionnel peut obtenir le « **certificat universitaire en expertise judiciaire comptable** » qui implique :

- Une participation minimale aux cours
- La réussite d'une épreuve finale passée devant un jury

Les formateurs sont tous des spécialistes aguerris dans leur domaine. Vous trouverez leurs fiches d'identification sur le site des Ateliers www.ateliers-des-fucam.be. Une documentation importante sera mise à disposition des participants.

Le nombre de places est limité à 25 participants.



IV. PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Procédure civile – expertise civile – aspects théoriques (12 h)**
*Dominique MOUGENOT, Juge au Tribunal de commerce de Mons, Maître de conférences aux FUNDP (Namur),
Olivier MIGNOLET, Avocat, Cabinet Simmons & Simmons, Assistant à l'UCL, membre du CEPANI*
- **Droit pénal – expertise pénale – aspects théoriques (12 h)**
*Nathalie COLETTE-BASECQZ, chargée de cours aux FUNDP, avocate,
Noémie BLAISE, assistante aux FUNDP,
Delphine MOREAU, assistante aux FUNDP*
- **Déontologie de l'expert judiciaire (3 h)**
*Dominique MOUGENOT, Juge au Tribunal de commerce de Mons, Maître de conférences aux FUNDP (Namur),
Victor COLLIN, Réviseur d'entreprises, Expert judiciaire*
- **Introduction aux techniques de médiation (8 h)**
*Coralie SMETS-GARY, Médiatrice
Aline DE WALSCHE, Médiatrice*
- **L'expertise en matière fiscale (4 h)**
Thierry LITANNIE, Avocat, Expert chargé d'enseignement au CeFIAD, Professeur à l'EPHEC
- **Litiges entre associés – exclusion et retrait – rôle de l'expert judiciaire (3 h)**
Monique BLONDIAU, Avocat, Expert chargé d'enseignement à l'UCL Mons
- **La constitution du dossier de travail de l'expert judiciaire (4 h)**
Pierre DELVAUX, Réviseur d'entreprises, Expert chargé d'enseignement à l'UCL Mons
- **Evaluation d'entreprise et expertise (4 h)**
Pascal LAMBOTTE, Réviseur d'entreprises, Expert chargé d'enseignement à l'UCL Mons, Expert judiciaire
- **Etude de cas – matière civile (5 h)**
*Victor COLLIN, Réviseur d'entreprises, Expert judiciaire,
Dominique MOUGENOT, Juge au Tribunal de commerce de Mons, Maître de conférences aux FUNDP (Namur)*
- **Etude de cas – matière pénale (5 h)**
*Olivier DEBLINDE, Expert-comptable, Expert judiciaire,
Henry-Bernard HANSE, Premier substitut du Procureur du Roi spécialisé en matière fiscale, Tribunal de première instance de Mons*